



FELIX CATUS

Le bonheur, chat s'apprend...

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les conditions générales de vente ci-après détaillent les droits et obligations de Magali Perrotton, comportementaliste félin (le prestataire), et de son client dans le cadre des prestations suivantes : consultations comportementales et coaching.

I - LES SERVICES

Magali Perrotton propose des consultations comportementales pour chats, ainsi que des séances de coaching pour leurs propriétaires, à domicile et à distance, selon les descriptifs indiqués sur le site felixcatus.fr

II - CONDITIONS DE REGLEMENT

Le règlement des consultations ou séances de coaching à domicile pourra être effectué :

- par virement bancaire ou Paypal, au plus tard 48h avant la prestation
- par chèque le jour de la prestation

Le règlement des consultations ou séances de coaching à distance sera effectué par virement bancaire ou Paypal au plus tard 48h avant la prestation.

Les tarifs en vigueur sont ceux indiqués sur le site felixcatus.fr.

Ils peuvent être modifiés à tout moment. Les prix modifiés ne s'appliqueront qu'aux commandes effectuées postérieurement à leur mise en ligne sur le site.

III - CONDITIONS D'ANNULATION

Tout rendez-vous annulé moins de 48h avant la date prévue restera dû.

IV - OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE

Le prestataire s'engage à tout mettre en œuvre afin d'atteindre au mieux l'objectif fixé avec le client.

Il n'est tenu à aucune obligation de résultats, ceux-ci étant liés à la capacité et l'implication du client dans la mise en application des conseils dispensés, mais aussi aux réactions du chat qui, comme tout être vivant et sensible, garde sa part d'imprévisibilité.

Quelles que soient l'évolution du trouble et les suites éventuelles, le prestataire ne saurait être tenu pour responsable.

Les conseils dispensés sont strictement personnels. Ils prennent en compte l'histoire de l'animal, sa situation et son environnement. Ils visent à traiter un problème particulier dans un cadre particulier et ne peuvent s'appliquer de manière générale.

V - OBLIGATIONS DU CLIENT

En préalable à toute consultation auprès du prestataire, le client doit s'assurer de l'état de santé de son animal auprès d'un vétérinaire, afin d'éliminer toute cause organique du trouble comportemental.

Le client doit être en mesure d'honorer le rendez-vous fixé en accord avec le prestataire.

En cas de retard du client ou de problème de connection informatique pour une visioconférence, le rendez-vous sera décalé si le planning du prestataire le permet, ou à défaut reporté.

En cas de refus de report, la consultation ou la séance de coaching restera due.

La réussite d'une consultation repose sur l'écoute mutuelle et la coopération de chacune des parties. En cas d'agressivité ou de manque de coopération de la part du client, le prestataire se réserve le droit de mettre fin à la consultation qui restera due.